

## TARIFS EHPAD/USLD JOURNALIERS AU 1er AOUT 2019

Les tarifs "hébergement" et "dépendance" sont fixés annuellement par arrêté de Monsieur le Président du Conseil Départemental sur proposition Conseil de Surveillance.

EHPAD		Tarif hébergement	Ticket modérateur dépendance (GIR 5/6)	Prix de journée	mois de 31 jours*	mois de 30 jours*
<b>NATURELLES NH</b>	chambre individuelle	47,28 €	4,74 €	52,02 €	1 612,62 €	1 560,60 €
	chambre double	46,28 €		51,02 €	1 581,62 €	1 530,60 €
<b>BLEUETS</b>	chambre individuelle	50,31 €		55,05 €	1 706,55 €	1 651,50 €
	chambre double	49,31 €		54,05 €	1 675,55 €	1 621,50 €
<b>RESIDENCE DU PARC NATURELLES H</b>	chambre individuelle	50,31 €		55,05 €	1 706,55 €	1 651,50 €
<b>ARC EN CIEL</b>	chambre individuelle	54,00 €		58,74 €	1 820,94 €	1 762,20 €
	chambre double	53,00 €	57,74 €	1 789,94 €	1 732,20 €	
<b>UHR (EHPAD)</b>	chambre individuelle	55,00 €	4,74 €	59,74 €	1 851,94 €	1 792,20 €
<b>USLD</b>	chambre individuelle	57,00 €	7,98 €	64,98 €	2 014,38 €	1 949,40 €
	chambre double	56,00 €		63,98 €	1 983,38 €	1 919,40 €

\* le montant maximum de l'APA est déjà déduit, le tarif indiqué reste à la charge du résident

### DEPENDANCE

	Tarif EHPAD	montant maximum pris en charge par l'APA	Tarif USLD	montant maximum pris en charge par l'APA
GIR 1 et 2	17,59 €	12,85 €	23,96 €	15,98 €
GIR 3 et 4	11,17 €	6,43 €	12,86 €	4,88 €
GIR 5 et 6	4,74 €	0,00 €	7,98 €	0,00 €

**Attention** : le montant pris en charge par l'APA dépend des revenus du résident (montant inférieur à celui indiqué si revenus > 2,21 MTP\*)

\* MTP = Majoration Tierce Personne, aide révisée chaque année au 1er avril

### MOINS DE 60 ANS

	prix de journée	mois de 31 jours	mois de 30 jours
EHPAD	65,37 €	2 026,47 €	1 961,10 €
USLD	81,66 €	2 531,46 €	2 449,80 €